

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 15 octobre 2025, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 30 septembre 2025****Président de séance : M. André BRIVADIS, maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : **12**
- présents : **10**
- votants : **12**
- absents : **0**

Liste des membres : M. BRIVADIS André, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECCEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry, M. WENGER Stéphane**Procuration (s) :** M BLANCHEFORT Fabien donne procuration à M BRIVADIS André, M PHILBEE Paul donne procuration à M PHILIPON Pierre.**Absent :****Secrétaire de séance :** Mme SCIORTINO Pascale**2025 – 59 Création de régie de recette Cantine et Ouverture d'un compte DFT**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal, que la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay a mis en place une plateforme de commande et de paiement des cantines scolaires des écoles de son territoire ainsi que d'autres services intercommunaux, l'accès à ce service nécessite de créer une régie et d'ouvrir un compte DFT.

La Communauté d'Agglomération dispose d'une régie appelée plateforme en ligne dont le régisseur procédera aux encaissements pour le compte des partenaires. Ainsi l'arrêté de création de la régie plateforme de vente en ligne de la Communauté d'Agglomération prévoit le principe de l'encaissement et du reversement des recettes pour le compte de tiers.

Le reversement des recettes des repas de la cantine encaissées par la régie de l'Agglomération sera effectué sous forme de virement du compte de dépôt de fonds au trésor de la régie communautaire au compte DFT de la régie de cantine de La Chaise-Dieu.

Une convention devra être signée, définissant les relations entre la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay et la commune de La Chaise-Dieu.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la création d'une régie de recette de cantine, et l'ouverture d'un compte DFT,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant, à signer la convention à venir,
- **CHARGE** M. le Maire ou son représentant, de rédiger un arrêté de création d'une régie de recette de cantine et l'ouverture d'un compte de DFT.

AR Prefecture

043-214300485-20251015-D_59_2025-DE
Reçu le 20/10/2025

2025

- **CHARGE M.** le maire ou son représentant, de prendre tous les arrêtés nécessaires suite à la création de cette régie de recette de cantine (nomination d'un régisseur et d'un régisseur suppléant...)

Le président de séance
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	12